



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG

Monsieur Romain SCHNEIDER
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

1, rue de la Congrégation
L-1352 LUXEMBOURG

N/Réf. : 37/2011 - SH/AW

Luxembourg, le 30 mars 2011

Concerne : Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 1994 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Monsieur le ministre,

Par lettre du 16 mars 2011, vous avez soumis le projet de règlement grand-ducal sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

La direction



René PIZZAFERRI



Norbert TREMUTH

Le président



Jean-Claude REDING